

Guy LE NAIR F Denkergue le 21 octobre 1996  
Membre de base bientôt  
~~d'accord 1500 aide fonduelle avec Comte membre avec le Président~~  
~~avec Comte membre le Président Lions Club Denkergue Face 9~~  
Mon cher Président

Année 1997 N° 264

Une Association dont la vocation me semble en phase avec notre éthique lion's, sollicite notre aide pour son établissement dans notre région. Cette Association "L'ENFANT BLEU" a son siège principal à Paris depuis 1989 et compte quelques antennes en province.

Les moyens de cette Association sont pratiquement inexistant et chaque antenne qui se crée ne peut compter que sur ses ressources propres.

La vocation de cette Association est de regrouper avocats, juges, éducateurs, psychologues et particuliers bienveillants pour venir en aide aux enfants victimes de mauvais traitement, ainsi qu'à aux adultes qui en ont subi lorsqu'ils étaient eux-mêmes enfants.

Outre la recherche de locaux pour tenir leur permanence, les membres fondateurs de l'antenne de Denkergue sont à la recherche de moyens pour se doter du premier matériel nécessaire à leur fonctionnement.

Indépendamment du fait que chacun d'entre-nous peut y adhérer individuellement, je propose au Club une aide qui peut se situer à plusieurs niveaux.

- a) un parrainnage par lequel nous accompagnerions cette association tout au long de son établissement en l'aidant à résoudre ses problèmes.
- b) une aide matérielle qui leur permettrait